



Le 18 septembre 2026

TRANSPORT ET DÉMÉNAGEMENT PMG INC.
8505, rue Sherbrooke E
Montréal (QC) H1L 1B4

Numéro d'identification au registre (NIR) : R-168425-8

Objet : Inscription au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds

Bonjour,

Nous confirmons votre inscription au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds (RPEVL) en date du 18 septembre 2026. Votre **numéro d'identification au registre (NIR)** est le **R-168425-8** et votre cote de sécurité est **Satisfaisant - Non audité**. Vous êtes maintenant autorisé à mettre en circulation ou à exploiter un véhicule lourd sur un chemin ouvert à la circulation publique.

Pour maintenir cette autorisation, vous devez effectuer annuellement la mise à jour de votre inscription et payer les frais requis. Afin de vous rappeler cette obligation, vous recevrez un avis **par courriel** environ 35 jours avant la date d'échéance de votre inscription. L'avis comprendra un code d'accès afin que vous puissiez effectuer votre mise à jour par l'entremise de notre service en ligne. Pour vous assurer de recevoir votre avis de rappel, il est important d'avoir une adresse courriel valide et de consulter votre boîte de courriers indésirables, car **cet avis ne sera pas envoyé par la poste**.

Votre dossier en ligne vous permet de connaître votre cote de sécurité, la date limite de votre prochaine mise à jour et d'imprimer votre attestation d'inscription au RPEVL. Vous pouvez consulter votre dossier sur notre site Internet au www.ctq.gouv.qc.ca. Pour ce faire :

- Cliquer sur « Services en ligne » dans le bandeau en haut à droite.
- Sélectionner « [Dossier d'une entreprise ou d'un individu](#) » sous la rubrique « Consultation ».
- Effectuer une recherche avec votre NIR.

Lorsque vous circulez à l'extérieur du Québec, votre attestation d'inscription doit être conservée à l'intérieur du véhicule.

Pour tout renseignement supplémentaire, nous vous invitons à consulter le site Internet de la Commission au www.ctq.gouv.qc.ca ou à communiquer avec nous.

La Direction des opérations et de l'évolution des services à la clientèle

Pièce jointe : Liste des documents à consulter

Liste des documents à consulter

Afin de bien connaître vos obligations en tant que propriétaire et exploitant de véhicules lourds, nous vous invitons à consulter la documentation sur les sites Internet suivants :

Commission des transports du Québec : www.ctq.gouv.qc.ca

[Conducteurs de véhicules lourds, la Commission des transports du Québec peut vous convoquer](#)

Société de l'assurance automobile du Québec : saaq.gouv.qc.ca

[Obligations des utilisateurs de véhicules lourds](#)

[Aide-mémoire - Heures de conduite et de repos des conducteurs de véhicules lourds](#)

[Guide - Heures de conduite et de repos des conducteurs de véhicules lourds](#)

[Guide - La ronde de sécurité](#)

[Guide de vérification mécanique des véhicules routiers](#)

[Politique d'évaluation du comportement des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds](#)

[Bientôt conducteur d'un véhicule lourd](#)

[Le Relayeur](#)

Ministère des Transports et de la Mobilité durable : www.transports.gouv.qc.ca

[Guide des normes de charge et dimension des véhicules routiers](#)

[Guide sur la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds et ses règlements](#)